

Mme Cesla Amarelle
Cheffe du DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 18 aout 2020

Plan sanitaire de rentrée

Madame la cheffe de département,

A la suite de la séance du GT LEO – Suivi de la scolarité de vendredi dernier et aux informations diffusées ce mardi, nous souhaitons revenir sur certains points concernant les conditions de la rentrée dans les établissements de la DGEO.

Notre syndicat est particulièrement soucieux d'assurer à toutes et tous des strictes conditions sanitaires afin d'éviter que l'école soit un lieu de circulation du virus. Dès lors, il soutient les différentes mesures prises dans le plan sanitaire. Ceci dit, il souhaite aussi préserver les meilleures conditions d'enseignement possibles et que ces conditions soient les plus proches de la normale qu'imaginable. Le SSP – Enseignement formule donc les demandes suivantes :

- Lors de la reprise des cours, des confusions ont été induites par la multiplication des communications et des décisions. Nous vous demandons d'éviter des directives supplémentaires ou contradictoires et d'abroger les "Mesures complémentaires et pédagogiques à la décision n°170" édictées par la DGEO.
- Les quarantaines imposées en cas de retour depuis une zone à risques sont une obligation qui incombe aux autorités sanitaires et l'intervention des enseignant-e-s doit se limiter à émettre des recommandations s'il s'avérait qu'une telle situation était portée à leur connaissance. Il ne peut être question de les charger d'une enquête exhaustive. Cette question mérite une clarification.
- Les établissements doivent définir clairement les lieux et les moments qui ne permettent pas de respecter la distance entre les personnes et dans lesquels le masque est obligatoire. Nous souhaitons éviter que cela soit laissé à l'appréciation de chacun-e et occasionne des "négociations interpersonnelles" et des conflits.
- L'identification d'un contact à la DGEO pour signaler des éventuels irrespects des conditions sanitaires doit être communiquée largement.
- Afin de veiller à l'application de ces mesures, des contrôles doivent être effectués dans les établissements, y compris de manière inopinée.
- Une réévaluation de la disposition prévoyant que "Tout matériel ne pouvant se laver ou se désinfecter doit être retiré (coussins, tapis, certains jeux en tissu, etc.)" dans une approche pragmatique et cohérente avec le postulat initial concernant le rôle limité des enfants dans la diffusion du virus.





- Des masques transparents et conformes aux normes sanitaires doivent être proposés dès que possible, au moins pour les classes du cycle 1 et d'accueil.
- Concernant l'organisation des camps, il semblerait raisonnable d'encourager les établissements à réduire la taille de ceux-ci pour faciliter le respect des règles du plan sanitaire, par exemple en limitant ceux-ci à 50 élèves.
- Des dispositions doivent permettre, à de strictes conditions, que les parents puissent accompagner les élèves de 1P lors de la journée de rentrée, par exemple en organisant plusieurs groupes et avec le port du masque.
- Le SSP émet de fortes réserves sur le fait de prescrire un système de bilans et de tests pour cette rentrée. La pratique normale des enseignantes et enseignants doit évidemment permettre de prendre en compte la situation particulière des élèves les plus fragilisés et des mesures de soutien doivent être mises sur pied. Ceci dit, il faut privilégier les dispositifs existants, quitte à les renforcer plutôt que de créer des nouveautés. Ces mesures doivent faire l'objet d'un financement complémentaire.
- Le SSP souhaite favoriser une reprise la plus proche d'un fonctionnement normal et donc est opposé à l'instauration d'une "période de transition" formalisée.
- Nous souhaitons rapidement que soient définies et négociées les modalités d'un éventuel retour de l'"enseignement" à distance (pour une classe, un établissement, voire tout le canton).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Mme la Cheffe du DFJC, nos salutations les meilleures.

Pour le SSP-Enseignement

Raphael Ramuz
Secrétaire

Cora Antonioli
Présidente

Julien Eggenberger
Membre du comité

Copie:

- M. G. Valceschini, Directeur général de l'enseignement obligatoire.
- Mme. N. Jaunin, Directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire.